
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 1 (1973)

DOI: 10.11588/fr.1973.0.46141

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

FERNAND L'HUILLIER

NOTE SUR NAPOLÉON ET LES PEUPLES DE L'EUROPE
D'APRÈS LA CORRESPONDANCE DE L'EMPEREUR

Nourrissant très peu d'illusions à l'égard de la nature humaine, Napoléon s'exprime généralement comme un despote qui pose en principe le danger de suivre «l'opinion» ou de chercher à la saisir. *Ce n'est pas en cajolant les peuples qu'on les gagne*, écrit-il le 6 mars 1806 et, plus nettement et plus durement, le surlendemain: *Les peuples, s'ils n'aperçoivent point de maîtres, sont disposés à la rebellion et à la mutinerie*. Le fait que ces avertissements s'adressent à Joseph et s'appuient sur la connaissance particulière des «peuples d'Italie» n'affaiblit pas la portée de ces aphorismes. *Que fait l'opinion des paysans aux questions politiques?* ironise-t-il à propos d'une difficulté en Westphalie (10 avril 1806). Avant de prendre une décision, le souverain doit tenir compte de tous les éléments de la situation, sauf peut-être, précisément, de l'opinion, car *l'opinion ne signifie rien du tout* (16 avril 1806). Il convient toutefois de ne pas s'en tenir absolument aux formules outrées, lancées en calculant les réactions qu'elles provoqueront chez le destinataire. *On ne fait le bien des peuples qu'en bravant l'opinion des faibles et des ignorants* (16 novembre 1806), c'est-à-dire qu'une certaine fraction de la société doit entrer en ligne de compte, celle des «forts» et des «sages» – ce qui éclaire des déclarations du genre de celle-ci: *On dirait que le roi prend à tâche de faire tout ce qui peut faire de la peine ici et altérer l'opinion publique chez lui* (lettre à Maret sur les affaires de Wurtemberg, 29 janvier 1813).

Un despotisme éclairé: le bonheur des peuples sera assuré par les principes qui dirigent l'administration de la France et de ses alliés (à propos de la Hesse-Cassel, 4 novembre 1806). Une adaptation aux caractères nationaux n'est d'ailleurs pas exclue. Ainsi Murat se voit recommander (4 avril 1806) de mettre sur pied à Berg une organisation qui convienne aux habitants... et qui rende vos voisins envieux de faire partie de votre domination. C'est là surtout le but qu'il faut se proposer; et en 1807 la constitution de Westphalie s'inspirera du même syncrétisme. Mais plus tard Napoléon ne s'embarrassera plus d'égards de cette nature: en 1811, réunissant à l'empire les villes hanséatiques et créant les nouveaux départements de l'Elbe, de la Weser, de l'Ems, de la Lippe, il affirme que l'ancienne souveraineté ecclésiastique appartenait à un temps d'ignorance et

de superstition qui avait privé ces Allemands d'une patrie: *La Providence, qui a voulu que je rétablisse le trône de Charlemagne, vous a fait naturellement rentrer, comme les villes hanséatiques, dans le sein de l'Empire.* Le conflit de l'Empire et de la Papauté a véhiculé une doctrine marquée au coin de la désinvolture, sinon du mépris à l'égard des époques et des hommes...

Ces vues de philosophie rationaliste et de politique impérialiste – apparemment sommaires et dans lesquelles l'absolutisme s'affirme et s'affiche après 1810 – ont été souvent rappelées et expliquées. Des mobiles de «haute politique» nationale déterminent fréquemment Napoléon, mais ils n'en excluent pas d'autres. Le cas des Hollandais mériterait examen, dans cette perspective, car il paraît bien que Napoléon leur ait témoigné toujours une grande estime, à travers plusieurs orages et bien des colères. En «Batavie» – expression dont il use jusqu'en 1804 – *tout ce qui est énergie, crédit et force est favorable au système français* (1803); les Hollandais sont *jaloux d'être une nation* (13 août 1806) et Napoléon y insiste, quand il chapitre son frère Louis: il faut *flatter l'orgueil national. La Hollande est humiliée de n'être rien* (18 février 1808). Certes, le commerce déprave et les Hollandais *ont une grande énergie pour la contrebande* plus que pour un autre effort (21 septembre 1809) – *vos gros Hollandais* (20 mai 1810) ... Et là comme ailleurs les gestes d'insubordination provoqueront une répression sans pitié (Utrecht, mars et avril 1811), étant observé qu'à cette date les Hollandais sont devenus des Français! En sens inverse, l'empereur *estime mieux le dernier boutiquier d'Amsterdam que le premier noble de Hollande* (30 mars 1807); il se conduit vis-à-vis d'eux comme Rome vis-à-vis de ses alliés, en leur faisant adopter sa législation (13 novembre 1807), puis en les annexant, ce qui donne à leur industrie *le vaste champ ... depuis Amsterdam jusqu'à Rome* (9 juillet 1810). On sait qu'il a hésité devant cette intégration: *L'estime que j'avais puisée dans l'histoire pour cette brave nation m'a porté à désirer qu'elle conservât son nom et son indépendance* (21 décembre 1809). On signale moins souvent son heureuse surprise lors du voyage de l'automne 1811: *Ils sont plus Français qu'aucun habitant des pays réunis* (lettre écrite à Rotterdam, le 11 octobre 1811).

On pourrait néanmoins apporter quelque attention à l'attitude de Napoléon vis-à-vis de grands «ensembles démographiques» – ainsi vis-à-vis des peuples de l'Europe centrale, du Rhin à la Vistule et au Danube, ou vis-à-vis des peuples de l'Europe méridionale et méditerranéenne. Nous nous limiterons ici à l'Europe centrale.

Se pose d'abord la question: *Qu'est-ce que l'Allemagne, ou l'Allemand?* pour Napoléon – et pour ses contemporains. Lorsqu'il emploie ces termes, l'empereur exclut généralement (mais pas toujours) la Prusse et les Prus-

siens. Il exclut aussi les Autrichiens, *détestés dans toute l'Allemagne* (22 octobre 1805). Il est vrai que dans ces distinctions et discriminations joue d'abord l'opportunisme d'un chef de guerre: les cartes, telle celle d'Hyacinthe Langlois en 1807, se prononcent autrement et toute la littérature politique jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Par contre, Napoléon, comme ses contemporains, inclut les Tchèques et les Moraves: *Nous et les Français, disent ces Allemands, nous sommes les fils des Romains; ces Allemands, en l'occurrence, sont des Moraves* (16 novembre 1805). Ces contours un peu flous se retrouveraient ailleurs, et bien au delà de la domination napoléonienne, hérités à la fois de la tradition du saint Empire romain (notion historique) et de la tradition anti-autrichienne (notion politique).

L'Allemagne est *bien disposée pour nous* (2 et 4 octobre 1805). Napoléon le lui rend, accordant sa sauvegarde à l'université de Heidelberg (3 octobre 1805), écoutant *de très bonne musique* (4 octobre 1805), etc. Sur le plan politique proprement dit, il entend compter d'abord avec les souverains, qui doivent être des souverains forts: *Ne saviez-vous donc pas que l'Allemagne est tapissée de petits princes qui sont ce qu'étaient nos comtes...?* (18 janvier 1807). On sait qu'il attribue de bonne heure aux Etats allemands du Sud un rôle prioritaire (*Les trois seuls princes qui, depuis la Révolution, ont franchement fait cause commune avec la France*, 10 août 1806). Les Bavarois sont particulièrement recommandables – et recommandés à Murat, le 13 septembre 1805 ou à Berthier le 11 mars 1806. Je rappelle pour mémoire la correspondance attendrie avec le ménage Eugène-Augusta. Au contraire Francfort et ses banquiers s'attirent un mépris irrité.

Encore une fois, on concédera volontiers que c'est la guerre et ses exigences ou ses potentialités qui déclenchent dans l'esprit de l'empereur un intérêt et un calcul particuliers à l'égard d'un peuple donné. Ce qui était vrai pour les Bavarois l'est – dans des modalités différentes – pour les Prussiens, pour les Saxons, pour les Hessois, pour les Westphaliens.

Des bonnes dispositions à l'égard de la Prusse, il subsiste quelque chose après Iéna, comme l'attestent tel geste (de nature financière) en faveur de l'Académie des sciences de Berlin, en mai 1807, ou les ordres de juin 1808 relatifs au ravitaillement de Berlin. Mais, devant un pays privé de son souverain, de sa cour et de son gouvernement, Napoléon ne songe pas à dissocier la nation de ses dirigeants, lorsqu'il écrit: *Je suis on ne peut plus mécontent de la Prusse ... dont on ne peut rien faire* (à Savary, 28 septembre 1807) ou (à Cambacérès, 6 mars 1808): *Rien n'égale la bêtise et la mauvaise foi de la cour de Memel*. Ce sont là deux formes d'un même jugement à l'égard d'un pays qui décidément n'entre pas dans son système.

Il en est autrement avec les *peuples de la Saxe*, auxquels l'empereur s'adresse en termes assez surprenants, le 10 octobre 1806 (proclamation du quartier général d'Ebersdorf): *Saxons, votre sort est maintenant dans vos mains. Voulez-vous rester incertains entre ceux qui vous mettent sous le joug et ceux qui veulent vous protéger? Mes succès assureront l'existence et l'indépendance de votre nation. Votre indépendance, votre constitution, votre liberté n'existeraient plus alors qu'en souvenir et les mânes de vos ancêtres, des braves Saxons, s'indigneraient de vous voir réduits sans résistance, par vos rivaux, à un esclavage préparé depuis longtemps et votre pays si abaissé jusqu'à devenir une province prussienne.*

Aux Hessois envahis et »occupés«, Napoléon annonce, depuis Cassel, le 1er novembre 1806, après une justification d'ordre militaire: *Votre religion, vos lois, vos mœurs, vos privilèges seront respectés.* Je ne cite pas ici le Bulletin de la Grande Armée du 4 novembre. Mais les instructions à Lagrange, le 5 novembre, contiennent des promesses: *S'il y a quelque chose à faire qui puisse être utile à cette population et la contenter, telle que la suppression de quelque droit onéreux, ayez soin de m'en informer.* Ces prévenances, quelques mois plus tard, ne sont plus de saison: *Mon intention, écrit-il à Lagrange le 8 juillet 1807, est que le principal village où est née l'insurrection soit brûlé et que trente des principaux chefs soient passés par les armes. Un exemple éclatant est nécessaire pour comprimer la haine de ces paysans et de cette soldatesque.* Changement radical de dispositions? En fait, il ne s'agit pas tellement de la Hesse: *Cela est nécessaire, continue la lettre précédente, pour le reste de l'Allemagne, où il serait bien funeste qu'il passât en principe qu'on peut se révolter impunément.*

A propos de la Westphalie, je me bornerai à signaler le ton des lettres envoyées à Jérôme à partir du 7 juillet 1807, date à laquelle il annonce son intention de *vous donner une constitution régulière qui efface dans toutes les classes de vos peuples ces vaines et ridicules distinctions.* On ne peut ici que faire allusion à la déclaration du 24 août au Corps législatif et à l'étonnant commentaire dont Napoléon accompagna, le 15 novembre, l'envoi d'une constitution! Mais il eût fallu bien du talent pour appliquer sans risque une »directive« d'émancipation. Dès le 8 janvier 1808, Napoléon morigène ce frère qui vient de parler trop longuement devant ses Etats et en des termes susceptibles de *faire un effet très vif en Allemagne.* Plus précisément, *le projet de la révolutionner et de porter tout à l'instar de la Westphalie [y] est trop manifeste.* Au reste, dès septembre 1808, une opposition se dessinait et Napoléon écrivait crûment (cf. pour la Hesse): *Faites un exemple sévère du premier qui bougera* (28 mars 1809). Minimisant peut-être cette opposition, il n'amorce aucune révision

et rassure son frère: *Inquiétez-vous moins, vous n'avez rien à craindre.* (9 juin 1809). *Faites-vous aimer par de l'économie, de l'ordre et une certaine bonhomie, qui est le caractère des Allemands* (9 juin 1809). Ici, la méfiance naît, brusque mais d'abord passagère, lorsque des soldats westphaliens – contrairement aux autres contingents allemands – passent du côté des insurgés en Catalogne (à Champagny, 9 novembre 1810). Viendra plus tard le reproche fait à Jérôme, de n'avoir pas constitué une *garde française* (20 avril 1813)...

Bonhomie de l'Allemagne? Napoléon semble la constater en 1809, nous venons de le voir. Elle va de pair, parfois, avec une *niaiserie* qui véhicule toutes sortes de faux bruits (23 novembre 1810). Mais elle constitue une donnée qui l'oppose radicalement à l'Espagne par exemple, écrit-il à Davout: *Jugez donc de ce qu'il y a à redouter d'un peuple si sage, si raisonnable, si froid, si tolérant, tellement éloigné de tout excès qu'il n'y a pas d'exemple qu'un homme ait été assassiné en Allemagne pendant la guerre.* (2 décembre 1811). Cette quiétude – dont nous n'avons pas à voir dans quelle mesure elle sera infirmée en 1813 – n'interdit pas, au contraire, telle ambitieuse prospective au moment de l'apogée. Le 20 mai 1810, résumant des griefs si souvent répétés à l'égard d'un gouvernement qui n'avait pas suivi son *»plan«*, Napoléon écrit à Louis qu'il avait envisagé de le faire *»roi de six millions de sujets«*: *J'aurais considéré le trône de Hollande comme un piédestal, sur lequel j'aurais étendu Hambourg, Osnabrück et une partie du nord de l'Allemagne, puisque ç'eût été un noyau de peuples qui eût dépaycé davantage l'esprit allemand, ce qui est le premier but de ma politique.*

On aura peut-être intérêt à ne pas négliger ces expressions de la pensée ou de la sensibilité napoléoniennes chaque fois que l'on voudra rouvrir le problème des origines de la politique des nationalités au XIX^e siècle. Il conviendrait certes d'opérer le même classement pour les Polonais et les Hongrois – et aussi pour les Espagnols et les Italiens. Dans l'ensemble, on sait le crédit accordé aux premiers. Pour le peuple espagnol en révolte irrépressible, il ne mérite que des malédictions et des injures (9 septembre 1808, 10 et 12 janvier 1809, 25 janvier 1810). Pour le peuple italien, le maître sera satisfait de lui, quand il l'aura dompté. Mais, autant que le peuple et le souverain compte le soldat: si bien que l'empereur écrira un jour, par exemple: *Au milieu de l'Allemagne, les Espagnols sont plus français qu'allemands.* (27 février 1812)

En définitive, Napoléon a-t-il voulu *»dépayser l'esprit national«* en Europe occidentale et, ailleurs, s'en accommoder, s'il n'entretenait pas un fanatisme – religieux ou politique? C'est une hypothèse de travail...